

# Zurich fondation de placement Private Equity II



# Zurich fondation de placement Private Equity II – une solution innovante et sur mesure pour les caisses de pension suisses

## Zurich fondation de placement Private Equity II en bref

- Permet aux caisses de pension suisses d'élargir leur univers de placement en actions à des entreprises non cotées et de bénéficier de primes de risque attractives
- Offre un accès à une exposition en Private Equity bien diversifiée avec des charges administratives minimales
- Présente une structure de frais innovante, transparente et économique basée sur la VNI (et non sur le capital engagé), conçue pour limiter les coûts
- Collabore avec un gestionnaire expérimenté, indépendant et spécialisé dans le Private Equity, qui a fait ses preuves tout au long de plusieurs cycles d'affaires
- Bénéficie du processus de sélection indépendant et de la surveillance du gestionnaire de placement par Zurich Invest SA
- Conçu et structuré exclusivement pour des institutions suisses en tenant compte des aspects fiscaux, légaux et réglementaires

## Private Equity – principales caractéristiques

Le Private Equity offre du capital-actions stable à long terme pour aider les entreprises non cotées en bourse à se développer. Les gérants en Private Equity disposent d'un savoir-faire spécifique et poursuivent une stratégie active dans le but d'optimiser la gestion des entreprises pour augmenter leur valeur. Les investisseurs en Private Equity mettent des capitaux à disposition de celles-ci, ce que les banques peuvent faire de moins en moins.

Les investissements en Private Equity sont généralement structurés dans des fonds fermés, avec une durée préalablement définie de 10 à 12 ans. L'univers d'investissement peut être segmenté comme suit:

- les investisseurs de type «buyout» cherchent en général à acquérir des participations majoritaires dans des entreprises établies avec des cash flows positifs;
- les «capital-risqueurs» (venture capital) apportent du capital-risque aux entreprises nouvelles et en développement;
- les situations spéciales incluent des investissements dans les entreprises en détresse ou en restructuration.

## Pourquoi investir en Private Equity?

### Diversification

Le portefeuille d'actions de la plupart des investisseurs institutionnels se concentre sur les actions cotées. Cette approche aboutit non seulement à une forte concentration du risque sur un nombre limité d'entreprises (à titre d'exemple, les 5 valeurs phares du SMI correspondent à 50% de la capitalisation boursière du Swiss Performance Index, SPI) mais aussi à l'exclusion d'une grande partie du marché. La figure 1 montre que les entreprises non cotées avec un chiffre d'affaires supérieur à 100 millions d'USD aux USA et en Europe sont plus nombreuses que les entreprises cotées en bourse. Par conséquent, la classe d'investissement Private Equity permet aux investisseurs d'élargir notablement leur univers d'investissement en actions.

### Des rendements attractifs

Le deuxième objectif des investisseurs consiste à obtenir un rendement additionnel par rapport aux investissements classiques en grâce à:

- l'exploitation des dysfonctionnements du marché grâce à une meilleure connaissance des entreprises qui ne sont pas suivies par des analystes;

- une participation active à la restructuration et réorganisation d'entreprises;
- la rémunération que les investisseurs exigent pour détenir des actifs illiquides;
- un dispositif de rémunération indexée sur la performance afin d'harmoniser les intérêts des investisseurs et des gestionnaires.

Depuis 15 ans, le Private Equity a réussi à surperformer significativement le rendement en actions.

#### Comparaison de la performance private equity à celle des actions et des obligations

état 31 décembre 2013

Rendement annualisé sur 15 ans

Venture Economics US All Private Equity (Pooled Average)	12,1%
Venture Economics EMEA All Private Equity (Pooled Average)	13,3%
Russell 3000 Total Return	5,3%
MSCI World Net Local	3,8%
Barclays Aggregate Bond Index	6,3%

Rendements annualisés calculés au moyen de la moyenne géométrique des rendements pondérés dans le temps  
Source: Thomson Reuters/Cambridge Associates, Bloomberg

#### La forme ultime de gestion active

L'allocation au sein du Private Equity est plus dynamique que l'allocation au sein d'un portefeuille d'actions cotées, caractérisé par une rotation plutôt faible des valeurs constituant le portefeuille (les investisseurs qui parient stratégiquement sur le SMI, par exemple, adoptent généralement une stratégie «buy-and-hold» sur plusieurs années). En revanche, les gestionnaires de Private Equity rachètent une société, optimisent sa valeur pour la revendre au bout de quelques années. De ce fait, ils investissent et désinvestissent constamment. Le Private Equity peut ainsi être vu comme la forme ultime de gestion active, voire un complément naturel dans le cadre d'une approche «core-satellite».

#### Une structure sur-mesure destinée à la détention d'actifs illiquides

Les caractéristiques d'un fonds fermé de Private Equity conviennent particulièrement à la détention d'actifs illiquides. En outre, les gestionnaires jouissent d'une réelle souplesse en terme de timing et sont capables de patienter jusqu'à ce que les conditions de marché soient favorables pour concrétiser les investissements.

#### Promouvoir l'innovation et l'efficacité

En investissant en Private Equity, les caisses de pension peuvent soutenir l'économie dans son ensemble en favorisant l'innovation des nouvelles entreprises (particulièrement dans le capital-risque) et l'amélioration de l'efficacité dans des entreprises établies.

Figure 1

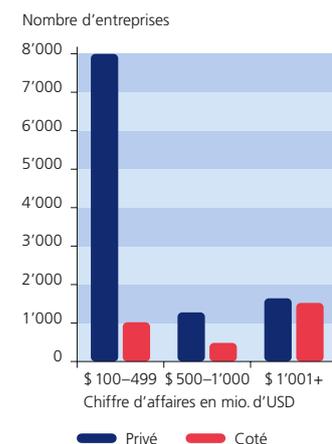
#### Nombre d'entreprises privées par rapport aux entreprises cotées en Europe

Par chiffre d'affaires annuel (mio. d'EUR)



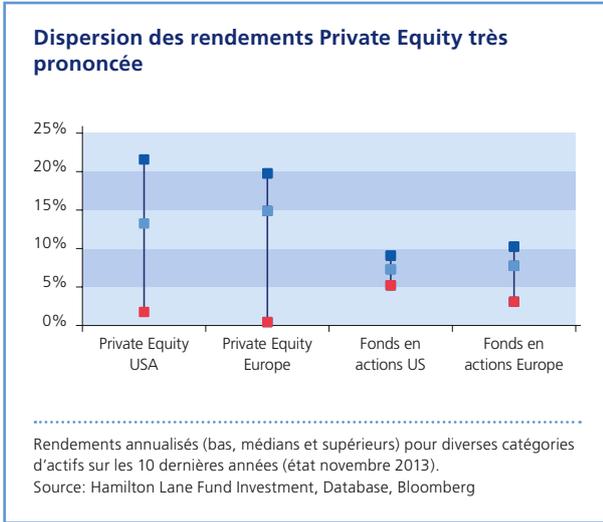
#### Nombre d'entreprises privées comparé aux entreprises cotées aux USA

Par chiffre d'affaires annuel (mio. d'USD)



Source: Capital IQ, état août 2014

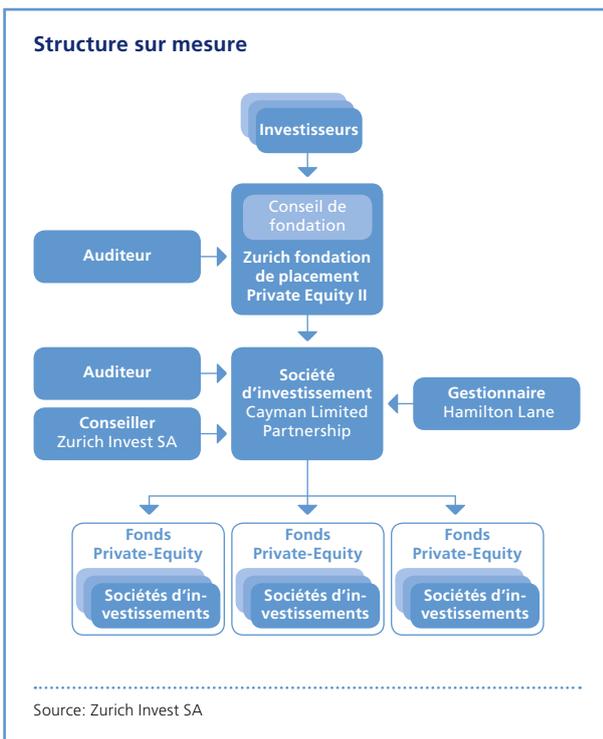
Figure 2



## Pourquoi investir aux côtés d'un partenaire expérimenté qui a fait ses preuves?

Les caisses de pension désireuses de construire un programme de Private Equity doivent relever plusieurs défis. Tout d'abord, l'impossibilité de prédire les conditions de marché plusieurs années à l'avance rend la recherche du timing parfait difficile. Ainsi, investir en Private Equity constitue une décision plutôt stratégique que tactique. Ensuite, la performance varie singulièrement selon les millésimes, les secteurs et les gestionnaires. En particulier, la dispersion entre gestionnaires est nettement plus prononcée que pour les actions cotées, comme le montre la figure 2. Par conséquent, le choix du gestionnaire est crucial pour réussir dans le Private Equity. Etablir un partenariat avec un gestionnaire de fonds expérimenté est la solution idéale pour les investisseurs institutionnels qui cherchent à obtenir des rendements supérieurs tout en limitant le risque grâce à la diversification. Cette approche efficace en termes de coûts déplace la sélection d'un gestionnaire en Private Equity sur un partenaire expérimenté disposant de l'expérience, des connaissances, des ressources et réseaux requis. Avec une seule décision d'investissement et des coûts d'exploitation et d'administration minimales, les investisseurs ont l'opportunité de construire un portefeuille d'investissements en Private Equity au fil du temps.

Figure 3



## Zurich fondation de placement Private Equity II – une solution attrayante pour les caisses de pension suisses

Cette solution de placement a été développée exclusivement pour les caisses de pension suisses. Les directives de placement ont été élaborées selon les perspectives d'investissement, afin de garantir un haut niveau de diversification en fonction de la phase d'investissement, des secteurs, de la stratégie et du gérant. Les promesses de capital actuelles, excédant 100 millions de francs suisses, garantissent une diversification optimale. Selon les points de vue structurel, opératif et administratif, la Zurich fondation de placement offre une solution efficace, sous la supervision de la Commission de Haute Surveillance de la Prévoyance Professionnelle (CHS PP). Elle représente ainsi une solution idéale pour les caisses de pensions suisses. En collaboration avec une entreprise suisse, leader dans le conseil fiscal, une structure a été conçue pour minimiser les incertitudes fiscales (particulièrement avec les autorités fiscales étrangères) et également profiter des avantages d'accords de double imposition. L'illustration 3 décrit schématiquement cette structure optimisée en fonction des coûts.

## Cinq bonnes raisons d'investir dans le groupe de placement Private Equity II

Le groupe de placement Private Equity II adopte la même structure et la même stratégie que le premier programme en Private Equity de Zurich foundation de placement (lancé en 2012 avec plus de 275 millions de Dollar US de promesses en capital). Grâce aux facteurs de succès décrits ci-dessous, le groupe de placement Private Equity a pu compenser en quelques mois l'impact de la courbe en «J» et compte parmi les programmes d'investissement en Private Equity les plus performants au niveau mondial:

1. **Stratégie d'investissement et diversification:** Dans les deux premières années, environ 200 millions de dollars US ont été attribués à 14 principaux gérants de Private Equity. La fourchette de stratégies varie entre des gérants régionaux spécialisés sur des petites entreprises jusqu'aux gérants globaux. En plus des fonds primordiaux, le groupe de placement a successivement construit un portefeuille de fonds secondaires et des co-investissements.
2. **Accès aux meilleurs gérants de Private Equity:** La qualité des investissements souligne le fait que 12 des 14 fonds ont été sursouscrits par les investisseurs. Grâce à l'excellent réseau d'Hamilton Lane, le groupe de placement a pu souscrire le montant désiré.
3. **Modèle de frais attractif:** Les frais de gestion modérés, qui sont perçus sur la structure faitière du fonds (0,85%), se basent sur la valeur nette d'inventaire (VNI) du portefeuille et non pas sur le montant des capitaux promis. Autrement dit, l'investisseur ne paie des frais que sur le capital effectivement investi.

Cela a mené à un avantage de frais certain, dans les deux premières années du groupe de placement I, équivalant à 4 millions de francs suisses, en faveur de l'investisseur. En outre, les frais de performance modérés (5 pourcent) combinés avec un rendement préférentiel de 7,5 pourcent sont avantageux autant pour le gérant de fortune que pour les investisseurs.

4. **Avantages de taille:** Les investisseurs profitent d'économies d'échelle grâce à la taille du groupe de placements ainsi qu'aux premières analyses effectuées par le précédent groupe de placement Private Equity. Les frais encourus (dont l'administration et la révision) ainsi que le setup sont donc réduits en conséquence. De plus, Hamilton Lane est l'un des plus grands gérants de fortune en Private Equity, ce qui permet à la clientèle de bénéficier souvent de conditions plus avantageuses dans les fonds subséquents.
5. **Solution suisse de placement efficiente:** Sous l'égide d'une fondation de placement, avec une structure optimisée ainsi que la CHS PP comme instance de surveillance, le groupe de placement est conçu judicieusement pour les caisses de pensions suisses ainsi que pour les investissements. Zurich Invest SA dispose d'un droit de véto pour chaque investissement ainsi que la surveillance permanente du respect des directives d'investissement et représente les intérêts des investisseurs. De plus, le conseil de fondation a l'opportunité de changer un gérant en tout temps. Cette option, inhabituelle pour le Private Equity, est particulièrement importante, vu que les investisseurs s'engagent pour une période de douze années.

Figure 4

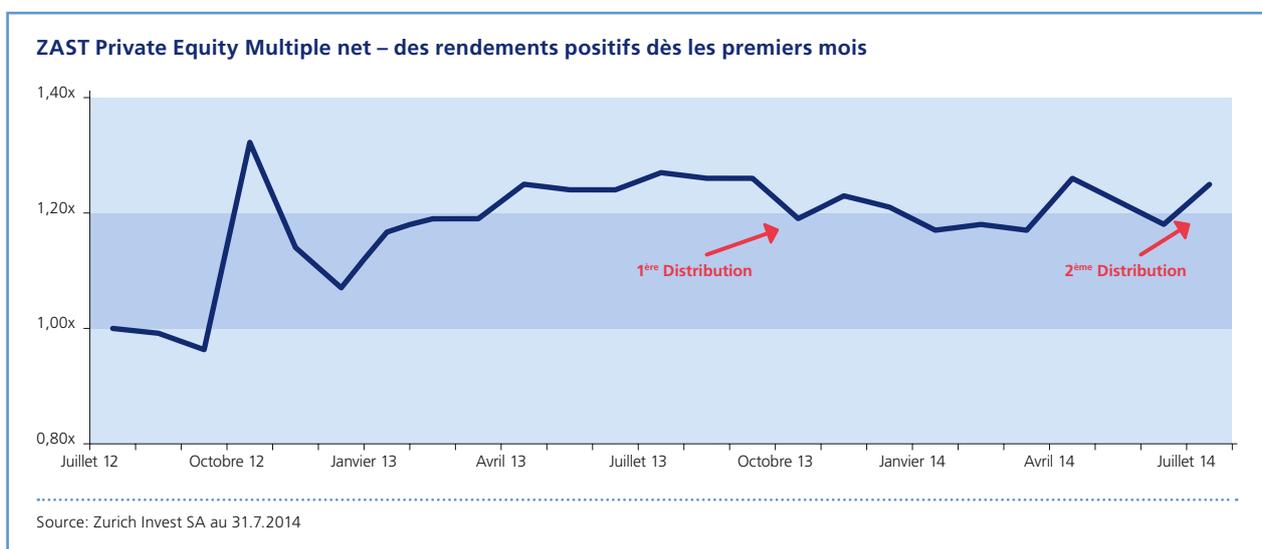
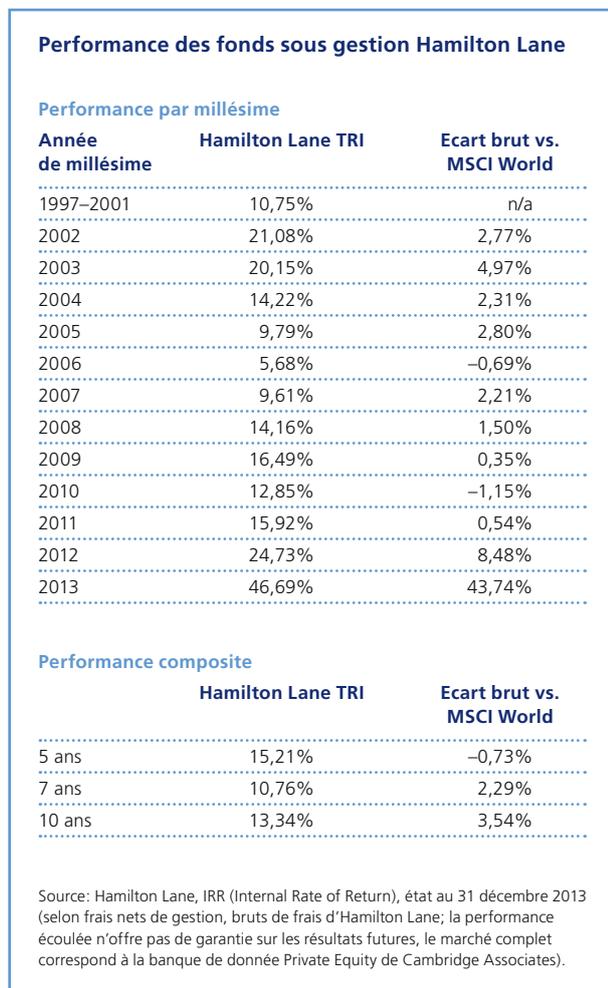


Figure 5



## Des partenaires solides

### Zurich Invest SA – au service des investisseurs

Zurich Invest SA, une filiale à 100% de la Zurich Compagnie d'Assurances SA, est un prestataire de solutions d'investissement attrayantes réputé pour les clients institutionnels et privés, avec plus de CHF 15 milliards d'actifs sous gestion.

Les investisseurs profitent non seulement d'un processus de sélection indépendant et structuré par des gestionnaires dans chaque catégorie d'actifs, mais aussi d'un contrôle indépendant de ces derniers et d'un niveau de services complet.

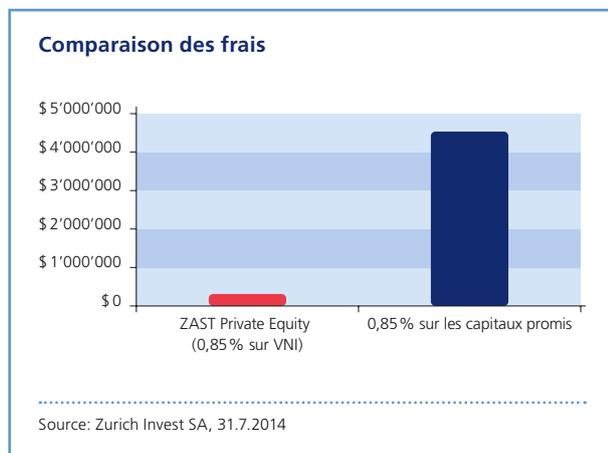
### Hamilton Lane – un gestionnaire de Private Equity de premier plan à l'échelle mondiale

Hamilton Lane a été sélectionné parmi 28 gérants de Private Equity, au terme d'un processus indépendant mené par Zurich Invest SA. Ce gestionnaire est responsable de la mise en oeuvre de la stratégie d'investissement, de la sélection des fonds et de leur suivi, ainsi que de la construction du portefeuille.

Basée à Philadelphie (Etats-Unis) et fondée en 1991, la société Hamilton Lane est devenu un des leader mondial de l'investissement en Private Equity. Elle emploie 215 experts dans le monde entier et compte plus de USD 29 milliards d'actifs sous gestion au 30 juin 2014.

Hamilton Lane se concentre exclusivement sur des investissements en Private Equity. La société est indépendante avec une participation significative de ses collaborateurs au capital. Ses 11 bureaux en Amérique du Nord, en Europe et en Asie lui permettent d'opérer localement et d'investir globalement. Comme le montre la figure 5 à gauche, Hamilton Lane a réussi à surperformer le marché de façon continue et ce, indépendamment des conditions de marché.

Figure 6



## Zurich fondation de placement Private Equity II – résumé des conditions

### Caractéristiques générales

Prestataire	Zurich fondation de placement
Gestionnaire de placement	Hamilton Lane Advisors, L.L.C.
Conseiller en placements	Zurich Invest SA
Dépositaire	State Street Bank GmbH
Audit externe	PwC
Valorisation	Mensuelle
Structure	Structure à capital fixe
Première clôture	01.01.2015
Clôture finale prévue	01.01.2016

### Directives d'investissement

Secteur	Allocation
Buyout	30–70%
Capital-risque	0–15%
Entreprises en détresse, situations spéciales	0–40%
Investissements secondaires	0–30%
Co-investissements	0–10%
Secteur géographique	Allocation
Amérique du Nord	50–80%
Europe	20–50%
Reste du monde	0–30%
Autres limites	Allocation
Exposition à un fond sous-jacent particulier (*)	Max 10%
Exposition à un General Partner particulier (*)	Max 15%
Nombre de fonds	10 à 30
Capitaux engagés lors d'un exercice comptable	Max 50%

### Autres caractéristiques

Monnaie	USD
Couverture de change	Aucune
Echéance	12 ans

### Commissions et frais

Commissions de gestion au niveau du fonds de fonds, basées sur la VNI	0,85% par an
Commission de performance	5%
Rendement préférentiel (avec rattrapage)	7,5% par an
Commissions habituelles pour les fonds sous-jacents (commissions de gestion/commissions de performance)	1–2%/10–20%

(\*) Exception pour les fonds secondaires et de co-investissements, qui sont gérés directement par le gestionnaire de placement (ces investissements sont groupés afin d'assurer une allocation équitable entre tous les clients en raison des contraintes de capacité). Un maximum de 30% du total des actifs peut être investi dans des fonds gérés par Hamilton Lane.

# Glossaire

**Buyout:** financement de la reprise du contrôle d'une entreprise déjà établie sur le marché. La répartition dépend de la taille de l'entreprise (petites, moyennes ou grandes capitalisations). Les transactions de rachat sont souvent financées par une part élevée de capital externe (dette) afin de maximiser les rendements sur le capital propre.

**Appel de fonds (capital call):** appel d'une part du capital garanti.

**Engagement (commitment):** engagement de versement d'un montant convenu dans un fonds par un investisseur. L'argent n'étant généralement pas investi immédiatement, la garantie de capital est valable pour un certain temps.

**Co-investissements:** participation directe avec un commandité dans une entreprise, généralement sous forme de capital propre ou de capital polyvalent ou externe.

**Entreprises en détresse/situations spéciales:** investissements dans une entreprise existante qui a besoin de se restructurer ou se trouve dans une situation de financement spéciale.

**Due diligence:** examen et évaluation détaillés d'une entreprise/d'un investissement ou examen d'un investissement dans un fonds de Private Equity.

**DPI:** Distributed over Paid In ou capital distribué divisé par le capital versé.

**Exit et distribution:** réalisation d'un investissement vendu, refinancé ou coté en bourse. Dans la plupart des cas, le produit est distribué aux investisseurs.

**Commandité (General Partner):** un commandité reprend la direction d'affaires dans une société en commandite et dispose d'un mandat de représentation.

**Taux de rentabilité interne (TRI):** indice de calcul du rendement pondéré par le temps des placements en Private Equity (taux d'intérêt interne).

**Courbe en «J»:** évolution typique d'un investissement en Private Equity. Après une évolution au début négative des rendements et des liquidités, due aux commissions de gestion et aux frais de mise en route, la tendance est positive au bout de quelques années pour ce qui est des rendements et du cash-flow.

**Placements collectifs:** trusts, SICAV/F, contrats de placement collectif, sociétés de participation, certificats ou sociétés en commandite.

**Commanditaire (Limited Partner):** investisseur passif qui place un capital dans une société en commandite. Les commanditaires sont uniquement responsables de la garantie de capital qu'ils ont engagé en faveur de la société.

**Surveillance:** surveillance constante à partir de critères quantitatifs et qualitatifs durant la détention d'un investissement.

**Multiple:** relation entre le capital versé (dénominateur) et la somme des retours effectués et de l'évaluation actuelle du portefeuille (numérateur).

**Valeur nette d'inventaire (VNI):** la VNI (valeur nette d'inventaire) ou valeur intrinsèque correspond à la fortune brute consolidée diminuée des obligations consolidées.

**Private Equity:** investissement dans des entreprises non cotées en bourse où l'investisseur joue souvent un rôle actif dans la gestion ou dans le conseil d'administration.

**Investissement secondaire:** achat ou vente d'un portefeuille Private Equity déjà existant et (partiellement) investi.

**TVPI:** Total Value over Paid In ou valeur total y compris la VNI et les distributions, divisé par le capital versé.

**Capital risque:** investissements ou financement d'une entreprise se trouvant dans une phase de développement ou de croissance. L'investissement s'effectue généralement sous forme de capital propre.

**Millésime (vintage):** année au cours de laquelle un fonds précis est lancé et le premier investissement a eu lieu.

**Disclaimer**

Toutes les informations contenues dans ce document ont été établies avec soin et en toute conscience. Zurich Invest SA et la Zurich fondation de placement ne sont aucunement responsables de leur exactitude ni de leur exhaustivité et ne sauraient être tenues responsables des pertes éventuelles résultant de l'utilisation de ces informations. Les opinions exprimées dans ce document sont celles de Zurich Invest SA et de la Zurich fondation de placement au moment de sa rédaction et peuvent être modifiées à tout moment sans préavis. Ce document sert seulement à des fins d'information et s'adresse exclusivement à son destinataire. Ce document ne constitue pas une incitation ni une invitation à l'établissement d'une offre, à la conclusion d'un contrat, à l'achat ou à la vente d'instruments de placement et ne remplace ni un conseil détaillé ni un examen fiscal. Une décision d'achat doit être prise sur la base des statuts, du règlement et des directives de placement ainsi que du dernier rapport annuel. Ce document ne doit pas être reproduit, que ce soit partiellement ou dans son intégralité, sans l'accord écrit de la Zurich fondation de placement ou de Zurich Invest SA. Il ne s'adresse expressément pas aux personnes dont la nationalité ou le domicile leur interdit l'accès à de telles informations du fait de la législation en vigueur. Tout placement comporte des risques, notamment de fluctuations de valeur et de rendement. Les placements en monnaies étrangères comportent en outre le risque que la monnaie perde de sa valeur par rapport à la monnaie de référence de l'investisseur. La performance historique ne constitue pas un indicateur de la performance actuelle ou future. Les données relatives à la performance ne tiennent pas compte des commissions et coûts éventuels prélevés lors de l'émission et du rachat des parts. L'émetteur et administrateur des groupes de placement est la Zurich fondation de placement, à 8085 Zurich, case postale. La banque de dépôt est State Street Bank GmbH, Munich, succursale de Zurich, Beethovenstrasse 19, 8027 Zurich. Le règlement et les directives de placement ainsi que le dernier rapport annuel et les fiches d'information peuvent être obtenus gratuitement auprès de la Zurich fondation de placement. Seules les institutions de prévoyance domiciliées en Suisse et exonérées d'impôt sont autorisées comme investisseurs.

---

Zurich fondation de placement  
Institutional Sales, Case postale, 8085 Zurich  
Téléphone 044 628 78 88  
institutionalclient@zurich.ch, www.zurich-invest.ch

50960-1412

